

La bataille de Gingins

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **5 (1867)**

Heft 19

PDF erstellt am: **21.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-179365>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ici, Monsieur, daignerez-vous m'en croire ?

DE CRAC.

Et pourquoi non ?

THOMAS.

Comme moi, soyez franc,
Concevez-vous qu'au bord de la mer Noire,
J'aie oublié de tirer un ours blanc ?

DE CRAC.

Oui ; c'est défaut de vue ou de mémoire.

THOMAS (*A part*).

Oh ! quelle foi ! s'il continue ainsi,
J'aurai grand peine à gagner le pari.

(*Haut*)

Je me sauvais de cette bête énorme,
Lorsque je fis la rencontre d'un orme ;
Vite j'y grimpe... et l'ours y monte aussi :
Mais c'est en vain qu'il cherchait à combattre,
Je refusai d'accepter le défi.
S'avancait-il d'un pas, j'en faisais quatre ;
Vous concevez, Monsieur, par ce moyen,
Que sur mon ours j'avais bien du terrain ;
J'en gagnai trop, dans ma marche imprudente :
Imaginez mon embarras cruel,
Quand par l'effet de ma fuite ascendante,
Je me trouvai parvenu... jusqu'au ciel.

DE CRAC.

Je l'imagine, et c'est tout naturel :
Est-ce, au surplus, un pays remarquable ?

THOMAS.

Le ciel, Monsieur, m'a paru détestable,
On y grelotte et brûle tour à tour ;
J'en puis citer la preuve incontestable,
Figurez-vous que dès mon premier jour,
Il y faisait un givre épouvantable ;
A peine y fus-je arrivé, plein d'effroi,
Je m'écriai : « *Mon Dieu, secourez-moi !* »
Je fus surpris de ne me point entendre ;
De ces deux mots le son nul et mort-né,
Fatigue en vain mon gosier étonné,
L'air constamment se refuse à les rendre.
Le lendemain le ciel étant en feu,
A la même heure et dans le même lieu
(Par cas fortuit, qui vous reste à comprendre)
A mes côtés j'entends crier : « *Mon Dieu,
Secourez-moi !...* » J'eus peur, j'en fais l'aveu :
D'où part ce cri ? disais-je ; hors la mienne,
Il n'est ici pas une voix humaine !...
Or, je m'en vais vous expliquer le nœud :
Ces mots plaintifs, proférés de la veille,
Sans avortons, de ma bouche exhalés
Sans avoir même effleuré mon oreille,
Et maintenant si bien articulés,
C'était... enfin la chose est sans pareille !
Les mêmes mots qui s'étaient dégelés.

DE CRAC.

Ah ! bon, j'y suis, c'est tout simple, à merveille,
Pourtant faut-il me dire ingénument
Comment tû fis pour revenir sur terre.

THOMAS (*A part*).

Payons d'audace (*Haut*). Eh ! mais ? Voici comment ?
Je fais tresser une longue lisière ;
Je la cramponne au haut du firmament ;
Puis, m'y laissant glisser tout doucement,
Tant bien que mal, j'entame assez gaiment
Ma route étroite et perpendiculaire.

DE CRAC.

Je te conçois : très-pénible vraiment !

THOMAS.

Voilà-t-il pas, pour surcroît de disgrâce,
Qu'à mi-chemin ma lisière se casse !
Un Garnerin lui-même en pareil cas,
Aurait longtemps crié miséricorde,
Sans se tirer d'un aussi mauvais pas ;
Mais moi, Monsieur, je ne m'effrayai pas.
Des deux moitiés que forme ainsi ma corde,
J'en rattrape une, et justement c'était
Celle des deux qui pour terre partait ;
Puis, remontant dans l'immense étendue,
Y retrouvant comme bien vous pensez
L'autre moitié qui restait suspendue,
Je les rejoins par des nœuds si pressés,
Que, depuis lors, ma corde mieux tendue,
N'a fait qu'un tout des deux bouts divorcés.
Voilà, je crois, Monsieur, ce qui s'appelle
Très-lestement se retourner en selle.

DE CRAC.

Oui mon garçon, et je t'en applaudis,
Comme je crois à tout ce que tu dis.

THOMAS.

N'applaudissez cependant pas si vite ;
Je n'étais pas plus heureux qu'il ne faut ;
Ma corde était de cent pieds trop petite ;
Je n'en pouvais finir que par un saut :
Mais quel danger, quand on part de si haut !
Je craignais l'air foulé dans sa colonne,
Qui m'eût fait choir à plat sur le pavé ;
Mais un gros chien, charitable personne,
Me heurte avant que je fusse arrivé ;
Rompt la colonne... et me voilà sauvé.

DE CRAC.

Bon animal ! quel soin ! quelle obligeance !

THOMAS.

Il me traitait en chien de connaissance !
C'était celui, je le dis entre nous,
Qui protégeait feu monsieur votre père,
Lorsqu'au marché, pour douze ou quinze sous,
Il conduisait les veaux de ma grand'mère...

Ici de Crac, bondissant de courroux :
— Ah ! cette fois, faquin, je vous arrête ;
Vous n'êtes rien qu'un menteur, une bête !
Mon père, lui ! faire un métier si bas !
Un père, noble à trente-six karats !...

Thomas, alors, charmé de l'aventure :
— Je vous en crois, Monsieur, je vous l'assure ;
Ce dernier fait est le seul de mon crû ;
Je suis atteint, convaincu d'imposture ;
Mais, cependant, pour ne m'avoir point cru,
Vous voudrez bien me payer la gageure.

(Extrait de *Voyages et aventures du baron de Munchhausen*, par Hilaire le Gai.)

La bataille de Gingins.

(10 octobre 1535.)

Communication faite par M. Merle d'Aubigné, à la *Société d'histoire et d'archéologie*, de Genève, le 11 avril dernier.

Genève venait de se prononcer pour la Réforme ; la messe était supprimée ; il n'y avait plus d'évêque, plus de vidomne ; le duc de Savoie était au paroxysme de sa

fureur contre la ville, ses troupes en cernaient le territoire : on était en guerre et l'on redoutait la famine. « Nous sommes assurés, disent les registres du Conseil, que nos ennemis se préparent tous les jours pour nous attaquer, pour nous ôter les vivres pour prendre les nôtres sur les chemins, et pour piller tous les bons citoyens, en sorte que si Dieu ne nous donne secours, nous ne pourrions pas échapper de leurs mains sanguinaires... »

Néanmoins on s'aidait soi-même en attendant l'aide de Dieu, et tandis qu'on se préparait à tout événement, un citoyen dévoué, qui plus tard occupa les premières charges de la République, Claude Savoye, partait pour Berne dans le but d'en obtenir du secours. Mais il n'obtint rien ; la politique du moment ne permettait pas à nos anciens alliés d'entrer en lutte avec le duc. Claude Savoye ne se rebuta pas ; repoussé de Berne il s'adressa à Bienne, à Neuchâtel, à Nidau, et dans ces villes qui avaient embrassé la foi nouvelle, il réussit à former une petite troupe de huit cents volontaires : « Hommes d'élite, dit Fromment, belles gens de guerre, fidèles et de grand cœur, s'il y en a point en Suisse. »

Bientôt cependant quelques-uns sont ébranlés par les défenses que publie Prangins, gouverneur du comté, au nom de la duchesse de Longueville, souveraine de Neuchâtel. Leurs chefs, Jacob Verrier et André Messelier, les interpellent alors, disant : « Ceux qui n'auront courage de vouloir vivre et mourir pour aller secourir nos frères de Genève, qu'ils s'en retournent d'ici ; car aimons mieux être peu de gens comme Gédéon et de bon cœur, que plusieurs craintifs. » Et se mirent tous, poursuit le chroniqueur, genoux en terre, avec prières et oraisons. Et peu après, le capitaine commença à dire à haute voix : « Que ceux à qui Dieu a donné le cœur pour aller batailler pour nos frères de Genève sans crainte de la vie viennent avec nous ; mais les autres n'ayant le cœur, qu'ils s'en retournent en leurs maisons. » — Et s'en retournèrent environ trois cents hommes.

Ce furent donc 450 hommes environ, et avec eux quelques femmes dont le courage véritablement héroïque ne tarda pas à se manifester, qui s'acheminèrent du côté de Genève, en suivant le Jura pour ne pas emprunter le territoire du pays de Vaud que gardaient les troupes du duc. Leur marche fut pénible ; les sentiers de la montagne étaient déjà obstrués par la neige ; ils avaient à souffrir du froid et de la faim. Ils arrivèrent pourtant assez vite à Saint-Cergues. Là, « descendus des montagnes et des bois, étant en la plaine de la grande vallée... pensaient trouver quelque chose à manger en bien payant... mais au lieu de manger, leur fallut batailler... » Trois espions, se donnant comme des Genevois qui venaient à leur rencontre pour les guider, les avaient traîtreusement amenés à l'ennemi. Mais la surprise fut pour ce dernier qui, croyant battre, fut battu lui-même malgré sa supériorité numérique ; la vaillante troupe de Neuchâtel ne perdit que sept hommes et une femme, tandis que 376 Savoyards restèrent sur le champ de bataille.

La nouvelle en arriva le lendemain à Genève, et tout aussitôt, comme on disait que nos amis se trouvaient prisonniers à Nyon, « de peur que nous ne

» semblassions être ingrats, (lit-on dans les registres du Conseil) pour tant de services, de peines, de travaux, de diligence et d'amour et pour le danger où se sont mis de si braves gens à cause de nous, nous sommes sortis avec trois drapeaux déployés et huit pièces d'artillerie, tendant du côté de Nyon pour secourir de si bons amis. »

Arrivée à Coppet, la troupe genevoise, que commandait Baudichon de la Maison-Neuve, fut arrêtée par un messenger. Il venait dire de la part des ambassadeurs de Berne qu'on était en pourparlers avec les Neuchâtelois et le gouverneur du pays de Vaud, qu'il ne fallait pas aller plus loin. C'était un piège auquel Baudichon se laissa prendre. Il rebroussa chemin et les trois Genevois qu'il avait laissés à Coppet pour prendre part aux prétendues conférences furent saisis et conduits prisonniers au château de Chillon.

Quant à la petite et valeureuse troupe de volontaires de Neuchâtel, les représentants bernois obtinrent d'elle qu'elle s'en retournerait en se faisant forts qu'ils obtiendraient du duc la cessation des hostilités.

Dans le temps où les pasteurs interrogeaient du haut de la chaire, non-seulement les enfants, mais les hommes et même les vieillards, cette question fut adressée à un meunier :

— Récitez le 8^e commandement ?

— Cela ne me regarde plus, Monsieur le ministre, j'ai remis le moulin à mon fils.

Le *Journal amusant* caricature la scène suivante :

Un père est dans son cabinet de travail, absorbé dans la lecture du *Journal des savants* ; — près de lui un bambin ayant sous ses yeux une mappemonde :

— Dis-moi, petit père, nous sommes dans Paris ? Paris est dans la France ? la France est dans l'Europe ? l'Europe est dans le monde ? le monde est dans ?..... — Dans l'espace. — L'espace est dans ?... — Dans rien du tout. — Et rien du tout ?..... — ... Ah ! tu m'embêtes.

La livraison d'avril de la BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE ET REVUE SUISSE vient de paraître à Lausanne et contient les articles suivants :

- I. Les poésies de Vinet, par M. Eugène Rambert (4^{me} article).
- II. Souvenirs d'un cadet anglais au service d'Autriche.
- III. De l'instruction publique supérieure en Suisse (2^{me} et dernier article).
- IV. Un joyeux garçon. Nouvelle norvégienne (suite). — Chapitre IX : Contentement passe richesse ; Chapitre X : Temps d'orage.
- V. Des systèmes électoraux dans les démocraties (à propos de Genève), par M. Ed. Tallichet (2^{me} et dernier article.)
- VI. Chronique.

BULLETIN LITTÉRAIRE ET BIBLIOGRAPHIQUE. — Correspondance de Paris. — Mémoires de Félix Platter, médecin bâlois. — Discussion de la manière dont est présenté ordinairement le premier principe du calcul différentiel, par L. de Fabry. — Une page inédite de Jaques Saurin, par E. de Budé.

Bureau chez Georges Bridel, éditeur, place de la Louve, à Lausanne.

L. MONNET. — S. CUÉNOUD.